



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 6 SEPTEMBRE 2018 À 16 HEURES 15

Centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg
Salle de réunion du 9^{ème} étage
Convocation du 31 août 2018

Présents : Jacques BAUR, Yves BUR, Etienne BURGER, Bernard FREUND, Robert HERRMANN, Thierry SCHAAL, Xavier ULRICH, Jean-Marc WILLER

Absents excusés : Alain JUND, Eric KLETHI, Anne-Pernelle RICHARDOT, Justin VOGEL

11-2018 Permis de construire LIDL rue des frères Eberts à la Meinau Strasbourg

L'Eurométropole de Strasbourg a transmis, pour avis au syndicat mixte pour le SCOTERS, une demande de permis de construire concernant la démolition-reconstruction d'un magasin Lidl, rue des frères Eberts à Strasbourg, déposée par LIDL SNC.

Description de la demande

Le terrain concerné par le projet, de 5 707 m², est situé au sud de Strasbourg, dans la zone d'activité de la Plaine des Bouchers, à proximité de l'Avenue de Colmar. De l'autre côté de cette avenue s'étend le quartier résidentiel de la Meinau.

Le projet concerne la démolition des bâtiments CENTRAKOR et LIDL existants (2 657 m² au total), et la construction en lieu et place d'un nouveau bâtiment LIDL avec un parking couvert, correspondant à une nouvelle image de la marque LIDL en centre urbain.

Le bâtiment, de 2 934,85 m², sera composé en rez-de-chaussée d'un parking couvert et d'un hall d'entrée, desservant l'unique étage où sont situés la surface de vente (2 442,37 m²), les réserves et les bureaux du personnel.

Le bâtiment créé est un volume rectangulaire simple, sur lequel vient se joindre un quai de chargement côté nord avec une rampe de livraison desservant le 1^{er} étage. Le portique d'entrée fait office de vitrine commerciale. L'ensemble du bâtiment est surmonté d'une couverture monopente de 2°. Elle accueillera 475 m² de panneaux photovoltaïques. 1 170 m² de la toiture seront végétalisés. Une pompe à chaleur réversible sera installée.

Un total de 90 places de stationnement sera proposé. Les surfaces affectées au stationnement sont de 3 251 m², dont 2 140 m² bâtis et 809 m² extérieurs, soit 22 places engazonnées aux abords du bâtiment.

Les aménagements en limite de terrain sont constitués d'espaces verts (gazon et arbres à haute tige).

Le dossier ne précise pas l'accessibilité du site. Néanmoins, le tram est présent avenue de Colmar, avec un arrêt (Emile Mathis) à 50m du projet. Des réseaux cyclables existent également le long de l'avenue de Colmar.

Le projet au regard du SCOTERS

Strasbourg constitue le pôle métropolitain du territoire du SCOTERS. A ce titre, son développement doit être conforté.

Les centralités urbaines, doivent être mises en capacité d'accueillir toutes les activités commerciales, notamment celles répondant à des besoins commerciaux quotidiens. Elles sont des lieux d'animation et de concentration de services et d'emplois. Par ailleurs, le commerce se développe directement en lien avec le dynamisme démographique et la concentration d'une offre commerciale et de service.

Analyse au regard du SCOTERS

Ce projet permet d'assurer une offre commerciale de proximité, en limite d'un quartier densément peuplé, et sur un site très bien desservi par les transports en commun, sans consommation foncière.

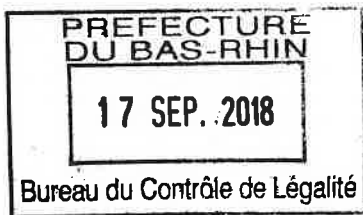
Il vient conforter le pôle métropolitain du territoire du SCOTERS.

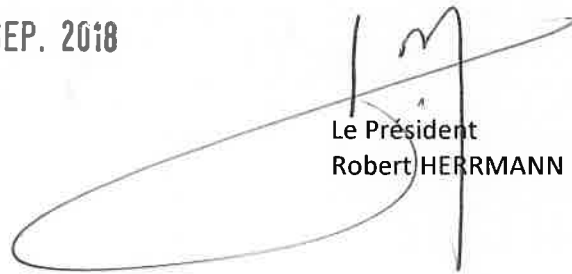
*Le Bureau syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
décide de faire part de l'avis suivant :*

Au regard de la compatibilité avec les orientations du SCOTERS, le projet de démolition-reconstruction d'un LIDL rue des Frères Eberts à Strasbourg, n'appelle pas de remarque.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 12 SEP. 2018
La publication le 12 SEP. 2018
Strasbourg, le 12 SEP. 2018




Le Président
Robert HERRMANN